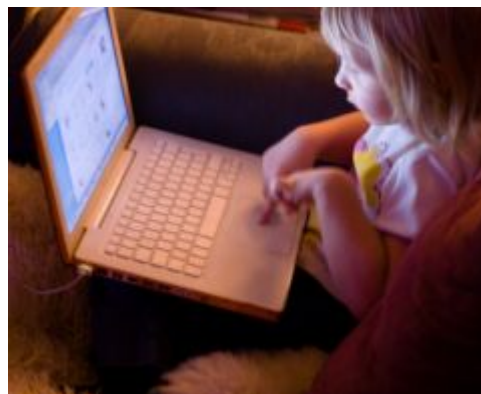


Le chemin de croix du logiciel libre à l'école – Quand Mediapart mène l'enquête

Le logiciel libre et sa culture n'ont toujours pas la place qu'ils méritent à l'école. Tel est l'un des chevaux de bataille de ce blog, qui a parfois l'impression de donner des coups d'épée dans l'eau tant ce sujet ne donne pas l'impression de passionner les foules.



Dans ce contexte médiatiquement défavorable, nous remercions Mediapart de s'être récemment emparé du sujet à la faveur d'une enquête conséquente sur L'école à l'ère numérique.

Ces enquêtes approfondies sont l'une des marques de fabrique de ce pure player qui contrairement à d'autres ne mise pas sur le couple gratuit/publicité mais sur l'abonnement qui offre un accès privé et réservé à la majorité de ses contenus (si je puis me permettre une petite digression, le modèle utopique *idéal* serait pour moi un nombre suffisant d'abonnés à qui cela ne poserait pas de problèmes que le site soit entièrement public et sous licence de libre diffusion).

Ce dossier comporte cinq articles : Les industriels lorgnent le futur grand plan numérique de Luc Chatel, A Antibes, un collègue teste les manuels numériques^[1], Thierry de Vulpillières : « Les TICE sont une réponse à la crise des systèmes d'éducation »^[2], Nouvelles technologies: remue-ménage dans la pédagogie !^[3] et Le chemin de croix du logiciel libre à

l'école.

Avec l'aimable autorisation de son auteure, nous avons choisi d'en reproduire le premier dans un autre billet et donc ici le dernier, dans la mesure où nous sommes cités mais aussi et surtout parce qu'ils touchent directement nos préoccupations.

Outre votre serviteur, on y retrouve de nombreux acteurs connus des lecteurs du Framablog. J'ai ainsi particulièrement apprécié la métaphore de la « peau de léopard » imaginée par Jean Peyratout pour décrire la situation actuelle du *Libre* éducatif en France^[4].

Et si ce léopard se métamorphosait doucement mais sûrement en une panthère noire ?

Le chemin de croix du logiciel libre à l'école

URL d'origine du document

Louise Fessard – 12 février 2010 – Mediapart

Et le libre dans tout ça ?

Des logiciels et des contenus garantissant à tous le droit d'usage, de copie, de modification et de distribution, ne devraient-ils pas prospérer au sein de l'éducation nationale ? Si l'administration de l'éducation nationale a choisi en 2007 de faire migrer 95% de ses serveurs sous le système d'exploitation libre GNU/Linux, la situation dans les établissements scolaires est bien plus disparate.

Le choix dépend souvent de la mobilisation de quelques enseignants convaincus et de la politique de la collectivité locale concernée. « *On se retrouve avec des initiatives personnelles, très locales et peu soutenues* », regrette l'un de ses irréductibles, Alexis Kauffmann, professeur de mathématiques et fondateur de Framasoft, un réseau

d'utilisateurs de logiciels libres.

« La situation ressemble à une peau de léopard, confirme Jean Peyratout, instituteur à Pessac (Gironde) et président de l'association Scideralle. Le logiciel libre est très répandu mais dans un contexte où aucune politique nationale n'est définie. C'est du grand n'importe quoi : il n'y a par exemple pas de recommandation ministérielle sur le format de texte. Certains rectorats vont utiliser la dernière version de Word que d'autres logiciels ne peuvent pas ouvrir. »

A la fin des années 1990, Jean Peyratout a développé avec un entrepreneur, Eric Seigne, AbulEdu, une solution réseau en logiciel libre destinée aux écoles et basée sur GNU/Linux. Selon Eric Seigne, directeur de la société de service et de formation informatique Ryxéo spécialisée dans le logiciel libre, environ 1000 des 5000 écoles visées à l'origine par le plan d'équipement « écoles numériques rurales », lancé à la rentrée 2009 par le ministère de l'éducation nationale, ont choisi d'installer AbulEdu. Faute de bilan national, il faudra se contenter de ce chiffre, qui ne concerne que le premier degré, pour mesurer l'importance du libre dans les établissements scolaires.

Autre exemple significatif, en 2007, le conseil régional d'Ile-de-France a choisi d'équiper 220.000 lycéens, apprentis de CFA et professeurs, d'une clé USB dotée d'un bureau mobile libre – développé par la société Mostick, à partir des projets associatifs Framakey et PortableApps.

« Pourquoi payer des logiciels propriétaires ? »

Le libre à l'école a plusieurs cordes à son arc. Jean Peyratout met en avant son interopérabilité – « Nos élèves sont amenés à utiliser à la maison ce qu'ils utilisent à l'école » –, la souplesse dans la gestion du parc – pas besoin d'acheter une énième licence en cas de poste supplémentaire – et surtout son éthique. « Faire de la publicité à l'école est

interdit, plaide-t-il. Il me semble qu'utiliser un logiciel marchand à l'école alors qu'il existe d'autres solutions, c'est faire la promotion de ce logiciel. Pourquoi aller payer des logiciels propriétaires dont le format et le nombre limité de licences posent problème ? »

D'autant, souligne Eric Seigne, « *qu'en investissant dans le libre, l'argent reste en local, alors qu'en achetant du propriétaire, la plus grande partie de l'argent part à l'étranger où sont implantés les gros éditeurs* ». Reste à convaincre sur le terrain les enseignants, non experts et qui n'ont pas envie de mettre les mains dans le cambouis. A Saint-Marc-Jaumegarde par exemple, Emmanuel Farges, directeur d'une école primaire pourtant très technophile, est sceptique. « *Seul notre site Internet repose sur un logiciel libre mais ça bogue souvent et il n'y a pas de suivi quand il y a un problème* », explique-t-il.

A côté de la poignée d'enseignants militants du libre, se sont pourtant développés des professionnels. « *Le fait que les logiciels soient gratuits éveille paradoxalement les soupçons de mauvaise qualité, note Bastien Guerry, doctorant en philosophie et membre de l'Association francophone des utilisateurs de logiciels libres (Aful). Mais il existe des associations locales de prestation de service en logiciel libre qui peuvent assurer un suivi.* »

Des sites collaboratifs

« *Aujourd'hui, les enjeux portent moins sur l'installation des postes que la mise à disposition de logiciels libres via l'environnement numérique de travail et des clefs USB* », prévoit Bastien Guerry. A travers des sites participatifs comme Les Clionautes (histoire-géographie), WebLettres (français), et créés au début des années 2000, des enseignants s'adonnent avec enthousiasme à cette création de logiciels et surtout de contenus.

L'exemple le plus abouti en est Sésamath dont la liste de diffusion regroupe 8000 enseignants, soit un quart des profs de mathématiques français selon l'un des fondateurs du projet, Sébastien Hache, lui-même enseignant au collège Villars à Denain (Nord).

« *Tous les enseignants créaient déjà eux-mêmes leurs ressources mais Internet leur a permis de les partager, explique-t-il. Et, comme il n'y a pas plus seul qu'un prof face à sa classe, ça évite à chacun de réinventer la roue dans son coin.* » Grâce à la collaboration d'enseignants travaillant à distance, Sésamath a même édité « *le premier manuel scolaire libre au monde* ». « *Les manuels des éditeurs sont d'ordinaire écrits par deux ou trois profs, nous, nous avons eu la collaboration d'une centaine d'enseignants avec de nombreux retours* », se félicite Sébastien Hache.

400.000 exemplaires de ce manuel, qui couvre les quatre niveaux de collège, ont été vendus (11 euros pour financer les salaires des cinq salariés à mi-temps de l'association), la version en ligne étant gratuite et bien entendu modifiable en vertu de sa licence libre. L'autre activité du site consiste à créer des logiciels outils et des exercices s'adaptant aux difficultés des élèves. Beaucoup de professeurs de mathématiques sont aussi par ailleurs des développeurs passionnés!

Un foisonnement que s'efforce de fédérer le pôle de compétences logiciels libres du Scérén coordonné par Jean-Pierre Archambault. L'école doit désormais prendre en compte les « *mutations engendrées par l'immatériel et les réseaux: enseignants-auteurs qui modifient le paysage éditorial, partage de la certification de la qualité, validation par les pairs, redistribution des rôles respectifs des structures verticales et horizontales...* », jugeait-il en juin 2008.

Pas vraiment gagné, constate Alexis Kauffmann. « *Rien ne laisse à penser que le ministère de l'éducation nationale*

comprend et souhaite encourager cette culture libre qui explose actuellement sur Internet », lance-t-il. Dernier exemple en date, l'Académie en ligne lancée par le Cned en juin 2009 propose des cours, certes gratuits, mais pas libres et donc non modifiables, manifestement uniquement conçus pour être imprimés! Pour la collaboration, il faudra repasser...

Notes

[1] On peut lire l'article A Antibes, un collège teste les manuels numériques dans son intégralité sur le site *Sauvons l'Université*.

[2] On peut lire l'article Thierry de Vulpillières : « Les TICE sont une réponse à la crise des systèmes d'éducation » dans son intégralité sur le site *Sauvons l'Université*.

[3] On peut lire l'article Nouvelles technologies: remue-ménage dans la pédagogie ! dans son intégralité sur le site *Sauvons l'Université*.

[4] Crédit photo : Vauvau (Creative Commons By)